



MAIRIE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Place Prudent Chollet
18240 Belleville sur Loire

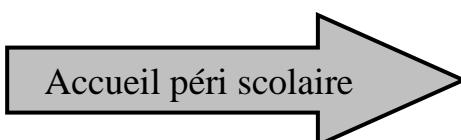
Site : www.bellevillesurloire.fr - E-mail : mairie@bellevillesurloire.fr
Tél : 02-48-78-20-50 - Fax : 02-48-78-20-55

« LES LOUPIOTS »

Dossier Inscription 2017-2018

A remettre à la mairie
à Nathalie Marchand

A lire attentivement et à conserver



Madame, Monsieur,

L'accueil péri scolaire ouvre, comme chaque année, le jour de la rentrée scolaire, soit **le lundi 04 septembre 2017**. Il offre la possibilité de faire garder vos enfants en dehors des heures d'ouverture de l'école, le matin et le soir, selon les modalités suivantes :

Âge : Tous les enfants en âge scolaire sont accueillis y compris ceux domiciliés hors de Belleville.

Horaires : le matin de 7 H 30 à 9h 00 (**les enfants prenant le bus pour aller à Santranges seront conduits par une animatrice à l'arrêt de bus devant l'école**)

le soir de 16 H 30 à 18 H 30 (**les enfants revenant de Santranges seront pris en charge par une animatrice à l'arrêt de bus devant l'école**)

La gratuité des Loupiots le matin pour une fratrie, lorsqu'un des enfants est scolarisé à Santranges ne s'applique que sur la tranche horaire de 8h à 9h

Jours d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi (sauf congés scolaires).

Vers 17 H un goûter est servi.

Diverses activités sont proposées : jeux, jouets, livres, bandes dessinées, dessin, etc.

Le matin, les enfants doivent être habillés et avoir pris leur petit-déjeuner. Les enfants malades ne sont pas acceptés.

Tarifs : le coût est variable en fonction de votre coefficient familial CAF (se reporter au tableau). **Il est obligatoire de noter votre n° d'allocataire sur le dossier d'inscription.**

Dans le cas où il ne serait pas inscrit ou si vous n'êtes pas allocataire ou si vous dépendez d'un régime spécial, (SNCF etc...), le tarif le plus élevé sera appliqué.

	QF ≤ 560	561 < QF ≤ 796	797 < QF ≤ 1032	> 1032
Accueil Péri Scolaire				
<u>Matin</u>				
8 h 00 – 9 h 00	0.80 €	1.00 €	1.20 €	1.40 €
7 h 30 – 9 h 00	1.20 €	1.50 €	1.80 €	2.10 €
<u>Soir</u>				
16 h 30 – 17 h 30	2.30 €	2.50 €	2.70 €	2.90 €
16 h 30 – 18 h 30	2.70 €	3.00 €	3.30 €	3.60 €

Accueil du mercredi

L'accueil du mercredi ouvrira, **le mercredi 06 septembre 2017**.

Il offre la possibilité de faire garder vos enfants **le mercredi à la journée uniquement** pendant l'année scolaire, selon les modalités suivantes :



Hormis pour le mois de septembre et pour des impératifs d'encadrement et de gestion des repas, merci de vous référer au calendrier ci-dessous pour les inscriptions à l'accueil de loisirs

- Présence de votre enfant au mois d'octobre, inscription au plus tard le **20 septembre**
- Présence de votre enfant au mois de novembre, inscription au plus tard le **18 octobre**
- Présence de votre enfant au mois de décembre, inscription au plus tard le **22 novembre**
- Présence de votre enfant au mois de janvier, inscription au plus tard le **20 décembre**
- Présence de votre enfant au mois de février, inscription au plus tard le **24 janvier**
- Présence de votre enfant au mois de mars, inscription au plus tard le **21 février**
- Présence de votre enfant au mois d'avril, inscription au plus tard le **21 mars**
- Présence de votre enfant au mois de mai, inscription au plus tard le **18 avril**
- Présence de votre enfant au mois de juin et juillet, inscription au plus tard le **23 mai**

Les inscriptions en urgence seront acceptées de manière exceptionnelle, sous réserve des places disponibles et après accord des différents services (restauration et jeunesse)

Inscription à la mairie auprès de Nathalie Marchand au 02-48-78-21-35

Âge : Tous les enfants en âge scolaire sont accueillis y compris ceux domiciliés hors de Belleville.

Diverses activités sont proposées : jeux, jouets, livres, bricolage en fonction des saisons, sorties extérieures (pique-nique, balades, sortie de fin d'année...)

Les enfants malades ne sont pas acceptés.

Tarifs : le coût est variable en fonction de votre coefficient familial CAF (se reporter au tableau).

Il est obligatoire de noter votre n° d'allocataire sur le dossier d'inscription.

Dans le cas où il ne serait pas inscrit ou si vous n'êtes pas allocataire ou dépendez d'un régime spécial (SNCF, etc....) le tarif le plus élevé sera appliqué.

	QF ≤ 560	561 < QF ≤ 796	797 < QF ≤ 1032	> 1032
Mercredi				
Journée Tarif unique 7h30 → 18h30 (jusqu'au 31 décembre 2017)	3.60 €	4.80 €	6.00 €	7.20 €

La municipalité a décidé de ne pas augmenter les tarifs et de maintenir la tarification appliquée jusqu'à présent de la demi-journée à la journée jusqu'au 31 décembre 2017 (transfert éventuel à la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2018)

Il faut ajouter à ce tarif, le prix du repas 2 € en maternelle et 2.50 € en primaire

Le paiement s'effectue auprès de Laetitia Carrère régisseuse de la structure.

Les locaux sont situés 8 rue de Beaumont à Belleville.

Les « LOUPIOTS » ont obtenu les agréments de la PMI et de la DDCSPP, passage de 30 à 50 places.

La Caisse d'Allocation Familiale contribue au financement de ces accueils en versant une prestation de service à la commune.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Tatiana LANTERNIER
Maire adjoint



N°

Dossier Inscription

LES LOUPIOTS

Année scolaire 2017 – 2018

A rapporter en mairie
à Nathalie Marchand

Mairie de Belleville sur Loire
Service Jeunesse-Affaires scolaires
Nathalie Marchand
Mairie

Nom et prénom de l'enfant :
Né(e) le :
Classe fréquentée en 2017-2018 : école : Belleville Santranges
Adresse :

Monsieur :
Prénom :
Adresse :

Mail : votre facture mensuelle vous parviendra
par ce biais si vous notez votre adresse :
.....@.....

Tél domicile :
Portable :
Profession :
Employeur :
Téléphone :

Madame :
Prénom :
Adresse :

Mail : votre facture mensuelle vous parviendra
par ce biais si vous notez votre adresse :
.....@.....

Tél domicile :
Portable :
Profession :
Employeur :
Téléphone :

N° de sécurité sociale couvrant l'enfant :
 Régime général (EDF dépend du régime général) Régime spécial (SNCF...)
N° Allocataire CAF : (**Obligatoire**) Si non communiqué le tarif le plus élevé sera appliqué

Accueil péri scolaire

- Fréquentation régulière : lundi – mardi – jeudi – vendredi
 Matin Soir (16 h 30 – 17 h 30) Soir (16 h 30– 18 h 30)
 Fréquentation occasionnelle

Accueil du mercredi

- Fréquentation régulière Fréquentation occasionnelle

Fiche Sanitaire

Vaccinations : joindre une photocopie du carnet de vaccination pour une première inscription – inutile pour une réinscription

Si votre enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes ?

- | | | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Rubéole | <input type="checkbox"/> Varicelle | <input type="checkbox"/> Scarlatine | <input type="checkbox"/> Rougeole |
| <input type="checkbox"/> Coqueluche | <input type="checkbox"/> Oreillons | <input type="checkbox"/> Otite | <input type="checkbox"/> Impétigo |

L'enfant souffre-t-il d'allergies ?

- | | | |
|-------------------|------------------------------|------------------------------|
| ● Asthme | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ● Alimentaires | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ● Médicamenteuses | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ● Autres | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler)

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, crise convulsive, handicap, appareil dentaire, port de lunette, lentilles...) en précisant les précautions à prendre :

Personne à joindre en cas d'urgence

Nom et prénom : Tél :

Décharge de responsabilité

J'autorise mon enfant a quitté les LOUPIOTS seul oui non

J'autorise les animatrices à laisser sortir mon enfant en plus de moi-même avec les personnes suivantes :

▶ Nom et Prénom : Tél :

▶ Nom et Prénom : Tél :

Autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par les LOUPIOTS

Autorise Les Loupiots à prendre des photographies de mon enfant. Ces dernières seront stockées mais serviront également à illustrer les différentes publications de la mairie (site web, bulletin municipal, page Facebook...). Les photos pourront également être stockées par les familles sur une clé USB à des fins de visionnage privé.

Je reconnais avoir lu attentivement le courrier d'accompagnement

Fait à le

Signature